



**DELEGUES EN EXERCICE : 27**

**NOMBRE DE PRESENTS : 19**

**NOMBRE DE VOTANTS : 25**

L'an deux mille vingt-trois, le 5 Juillet 2023 à 18 h 30, le Conseil Communautaire légalement convoqué le 29 Juin 2023, s'est assemblé à l'Hôtel de Ville de Cestas, sous la présidence de Monsieur Pierre DUCOUT, Président.

**PRESENTS :**

Messieurs DUCOUT - BEYRAND – CELAN — GARRIGOU - GASTEUIL – LANGLOIS – PROUILHAC – PUJO – QUINTANO

Mesdames BINET – BOUSSEAU – BOUTER – COMMARIEU – ETCHEVERS - HANRAS – MOREIRA – PENARD – REMIGI — SILVESTRE

**ABSENTS EXCUSES :**

Monsieur BABAYOU

Monsieur QUISSOLLE

**ABSENTS EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

Madame BETTON à Monsieur DUCOUT

Monsieur CHIBRAC à Madame REMIGI

Monsieur RECORS à Monsieur LANGLOIS

Madame ROUSSEL à Madame HANRAS

Madame SIMIAN à Monsieur BEYRAND

Monsieur ZGAINSKI à Madame MOREIRA

**SECRETAIRE DE SEANCE**

Monsieur QUINTANO est désigné comme secrétaire de séance.

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein même du Conseil. Monsieur QUINTANO qui a obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

La convocation du Conseil Communautaire a été affichée en Mairie à l'article L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, et le procès-verbal de la présente séance sera publié conformément aux articles L5211-1 et L5711-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le procès-verbal de la séance du Conseil Communautaire du 5 Avril 2023 est adopté à l'unanimité.

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 5 JUILLET 2023 - DÉLIBÉRATION N° 2023/3/29

Réf 8.5

**OBJET : ASSOCIATION LES CLEFS DU JARDIN – ATTRIBUTION D’UNE SUBVENTION - AUTORISATION**

Monsieur GARRIGOU expose,

L’Association « Les Clefs du jardin » est une association loi 1901 ayant pour vocation la construction de projets collectifs et collaboratifs offrant une croissance de production alimentaire saine et durable au niveau local et la création d’emplois inclusifs.

Dans le cadre de la création d’un Atelier Chantier d’Insertion (ACI), sa mission s’inscrit dans la mise en œuvre d’une production maraichère en agroécologie paysanne comme vecteur d’insertion sociale et professionnelle.

Une convention de mise à disposition d’un terrain situé dans la zone d’activités du Courneau à Canéjan a été signée en 2022 avec l’Association pour l’installation d’une activité agricole.

En 2020, la rencontre de plusieurs professionnels intervenant dans le champ du bien-être a mis en évidence un manque de lieux à des prix raisonnables sur le territoire pour exercer une activité dans ce secteur d’activité. Outre l’activité entrepreneuriale à vocation sociale, ce service sera proposé aux différents publics en insertion dans le cadre de l’ACI.

L’association « Les Clefs du Jardin », de par sa vocation sociale, s’est proposé de mener le projet « Pôle Bien-être » permettant de répondre aux besoins identifiés par la mise en place d’un lieu au sein du jardin, matérialisé par l’installation d’une yourte.

Malheureusement, la yourte d’occasion financée par l’Association présente des malfaçons, ce qui nécessite la construction d’une cabane en bois, le montant est estimé à 6 650 €.

Les modalités techniques et financières sont définies dans le projet ci-annexé.

Il vous est proposé d’autoriser le versement d’une subvention exceptionnelle d’un montant de 3 000 €.

Entendu ce qui précède, et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l’unanimité,

- **Fait siennes** les conclusions du rapporteur,
- **Autorise** le versement d’une subvention exceptionnelle d’un montant de 3 000 €.

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME  
LE PRÉSIDENT – Pierre DUCOUT



Le Président

Certifié sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cette délibération compte-tenu de la réception en Préfecture le 10/07/2023 et de sa publication sur le site internet de la Communauté de Communes le 11/07/2023



Informe que la présente délibération peut faire l’objet d’un recours devant le tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l’Etat et de sa publication.



## Note de Projet :

Pôle Bien-être

aux

Clefs du jardin

*Association reconnue d'intérêt  
général sur la commune de  
Canéjan et la communauté de  
communes Jalle Eau Bourde*



## SOMMAIRE

1.	RACINE DU PROJET ET CONSTAT	P.2
2.	LES OBJECTIFS	P.3
3.	CONDITIONS D'ACCÈS	P.4
4.	L'EMPLACEMENT	P.4
5.	ETAT DES LIEUX DU PROJET	P.4
6.	LA CABANE EN BOIS	P.5

## 1. RACINE DU PROJET ET CONSTAT

En 2020, la rencontre de plusieurs professionnels de la médecine alternative et du développement personnel a mis en évidence un manque de lieux à des prix raisonnables sur le territoire pour exercer sereinement une activité dans ce secteur d'activité.

Afin d'étayer ce constat, une étude<sup>1</sup> conduite cette même année a permis de confirmer que les entrepreneurs de ce type d'activité n'arrivaient pas à mener à bien leur projet ou décrochait la première année faute de lieu approprié et à un tarif raisonnable. Cette étude a été appuyée par la rencontre du réseau socioprofessionnel du territoire (PLIE, Pôle Emploi, CCAS).

L'association "Les clefs du jardin", de part sa vocation sociale, se propose de mener à bien le projet "Pôle Bien-être" permettant de répondre aux besoins identifiés par la mise en place d'un lieu au sein du jardin matérialisé par l'installation d'une yourte.

## 2. LES OBJECTIFS

### a. Pour le public

Le Pôle bien-être revêt un but social et se partage en deux axes d'activités :

#### - Activité "entrepreneuriat social"

Consiste à louer à un tarif social et à des horaires flexibles, un lieu couvert, chauffé, accueillant, à des entrepreneurs du secteur de la médecine alternative et du développement personnel.

#### - Activité "bien-être"

Consiste à délivrer des ateliers bien-être au personnel salarié en contrat d'insertion dans le cadre de de l'Atelier Chantier D'Insertion porté par l'association.

### b. Pour l'association

-Crée une activité dynamique qui développe les missions portées par l'association.

-Sécurise le modèle économique

### c. Pour le territoire

-Sécurise l'emploi de certains administrés portant ce type de projet

<sup>1</sup> Étude menée sur des groupes Facebook type "Les écologiris", "Les burn'ettes" et via le réseau personnel. Une vingtaine de personnes ont répondu à ce questionnaire qui a révélé qu'une majorité d'entrepreneuses dans ce type de secteur d'activités ne trouvaient pas de lieux où exercer leur profession actuelle ou en devenir, ou étaient accablées par des loyers qui ne leur permettaient pas de continuer sereinement leur activité.

-Crée une dynamique pour accueillir des acteurs du territoire lors de réunions.

### 3. CONDITIONS D'ACCÈS

Toute personne ayant un projet d'entreprendre ou de développer une activité dans le champ du développement personnel et de médecine alternative.

Le personnel en parcours d'insertion aux clefs du jardin.

### 4. L'EMPLACEMENT

Le pôle bien-être se situe dans la partie forêt du jardin. Le permis de construire a été accordé.

### 5. ETAT DES LIEUX DU PROJET

Ce qui a été fait	Ce qui a été financé	Etat des lieux	Évolutions à apporter
Installation d'une yourte de 37 m <sup>2</sup> (voir photos) et d'un chemin d'accès bucolique	<p>-L'autofinancement de la yourte à hauteur de 4 500€ par l'association.</p> <p>-L'intervention de professionnels du développement personnel pour animer des ateliers à destination des salariés en insertion. Cette action a été soutenue par la Département de la Gironde</p>	<p>-Malheureusement la yourte fuit. Comme c'était une yourte d'occasion, il y a des malfaçons. Le matériel de réparation comporte un coût beaucoup trop élevé pour un résultat non maîtrisé dans sa fonctionnalité.</p> <p>-Les ateliers n'ont toujours pas pu être menés car la yourte n'est pas fonctionnelle.</p>	<p>-Installer une cabane en bois à la place de la yourte. Nous gardons le plancher qui est sain pour venir y poser une cabane en bois.</p> <p>-Mener les ateliers prévus dans la cabane en bois.</p>

Chemin  
d'accès

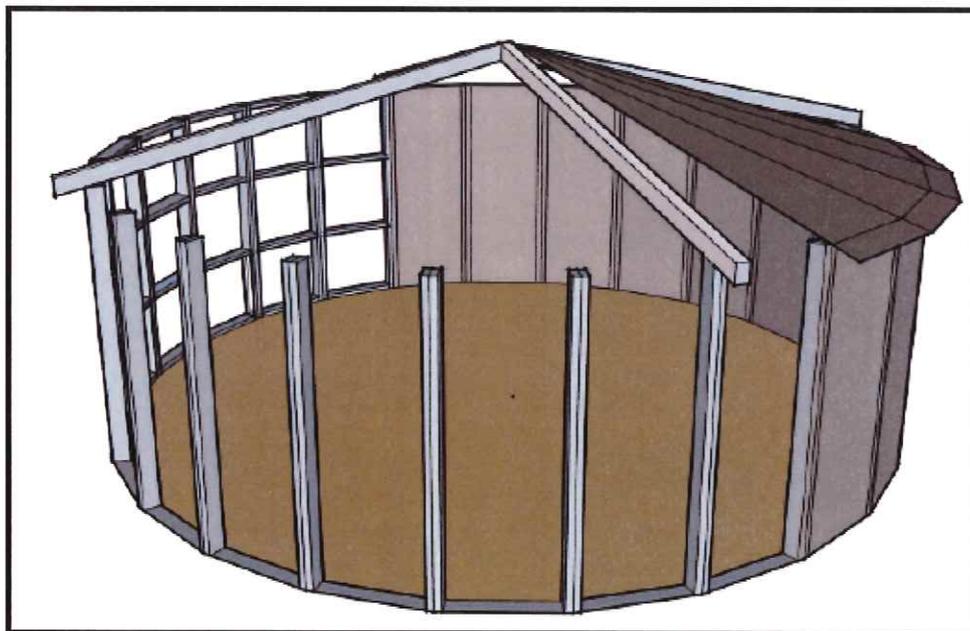


Yourte



## 6. LA CABANE EN BOIS

### a. Plans



Nous nous servons du plancher existant. Pour l'isolation, nous réutilisons la laine de chanvre de la yourte qui est saine.

#### b. Budget

##### - Cabane :

Objet	Détail	Coût
Achat de matériaux	-ossature bois -bardage : voliges -isolation toit : shingle	6 650€
Récupération	-isolation : toile de chanvre -plancher	0€
TOTAL		6 650€

##### - Plan de financement :

Moyens financiers	Moyens humains
Collectivité : 5 150€ Appel aux dons : 1 500€	Le concours des bénévoles des clefs du jardin